CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28665** **VALABLE JUSQU'AU** **30/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1995

Raison sociale : J P PLOMBERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/10/2001

Capital : 7 622

1590 ROUTE DU BAS PRIVAS
69390 CHARLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 399577766

Siret : 399 577 766 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8002617

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 434313230002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 434313230002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 78 05 70 36 **Fax :**

Portable : 06 79 41 82 71

Responsabilité légale :
JADOT PASCAL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet :

E-mail : jadot.jpplomberie@wanadoo.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 185 127 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	3	11/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	3	01/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 11:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.